

Synthèse : Estimation de la production de miel 2022



Cette synthèse présente l'estimation de la production française de miel en 2022 menée par ADA France, en partenariat avec le réseau des ADA, et avec le concours financier du programme apicole européen et d'InterApi.

Objectifs de l'étude

Les **objectifs** de cette étude sont d'**estimer le tonnage total national et par région** de miel produit, d'estimer le tonnage total national de certaines **miellées**, d'estimer le volume de miel sous **signe de qualité**, d'estimer le volume de miel **vendu en direct/demi-gros/gros**, et d'énoncer les **hypothèses à dire d'experts** sur les éléments ayant pu conduire au niveau de production de l'année.

Estimation de la production de miel en 2022

La production de miel en 2022 est estimée à **30 572 tonnes** (Cf. Figure 1). La production de miel en 2021 était estimée à 19 802 tonnes, on observe donc une hausse de 54,4 % de la production de miel en 2022 par rapport à 2021.

Le début de saison a été bon : les **miellées de printemps** ont été globalement **bonnes à très bonnes**. Les miellées d'été ont été moyennes, du fait de la **sécheresse et des chaleurs**, la saison s'est d'ailleurs terminée tôt. Les **miellées ont été courtes et localisées, certaines se chevauchant**. En fin de saison le **frelon asiatique** était présent sur les ruchers. On observe cependant un certain **redoux depuis septembre/octobre** dans quelques régions, ce qui pourrait donner lieu à des **récoltes tardives complémentaires**.

Figure 1 : Evolution de la quantité de miel produite entre 2015 et 2022 (2022 : 30 572 tonnes)

Production annuelle de miel entre 2015 et 2022 (tonnes)



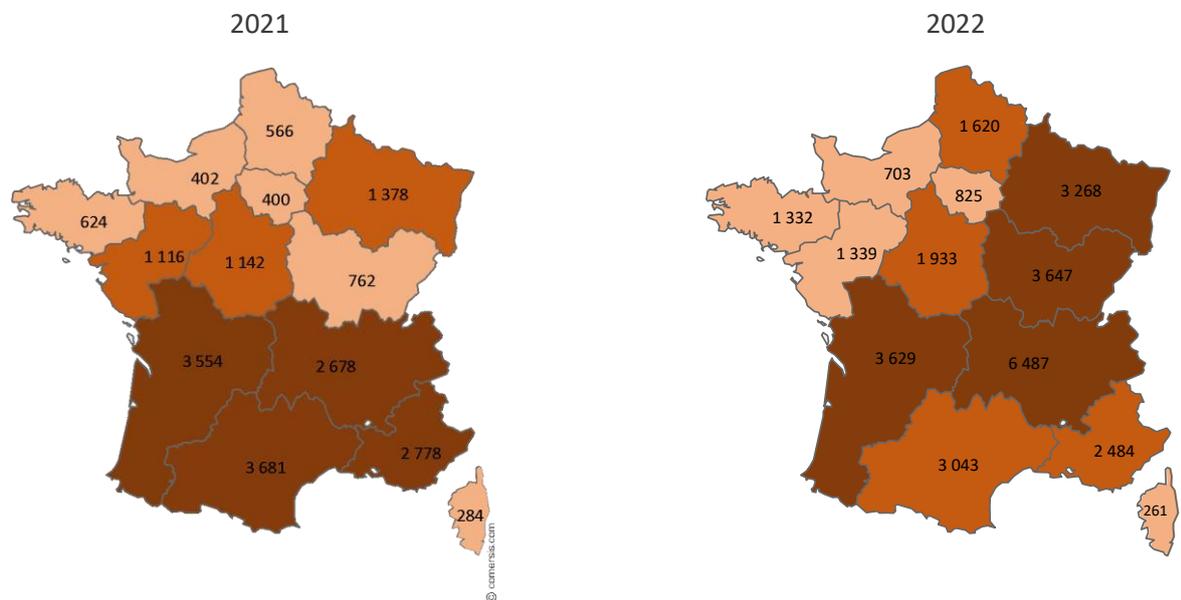
La région AURA est la 1^{ère} région productrice de miel, suivie des régions Bourgogne-Franche Comté, Nouvelle-Aquitaine et Grand-Est. Si on compare l'estimation de la production de miel 2022 avec la production de 2021, les régions Bourgogne-Franche Comté, Hauts-de-France et AURA sont celles dont la production a le plus augmenté (Cf. Figure 2).

La région Bourgogne-Franche-Comté est la région qui enregistre le plus de variation de production d'une année à l'autre. 2022 a été une très bonne année pour cette dernière alors que 2021 avait été une année catastrophique. Les grandes cultures ont été une source importante de production. En outre, le printemps a été excellent, ce qui fait de cette période de l'année la plus productrice. Cette période a été propice également dans d'autres régions, comme en région Centre-Val-de-Loire. La production de miel de cette région a presque doublé : « les miellées ont été très rapprochées, les volumes à traiter ont été plus importants que d'habitude et il y a eu de gros volumes à traiter dès le printemps » selon l'expertise de l'ADAPIC.

Si la saison a été très bonne pour ces régions, il en est d'autres pour lesquelles 2022 est une mauvaise, voire très mauvaise année, succédant à d'autres mauvaises années. C'est le cas pour la Corse, Sud-PACA ou la région Occitanie.

Figure 2 : A gauche : Répartition de la production de miel en 2021 par région en tonnes (source : Agrex Consulting) ; A droite : Répartition de la production de miel par région estimée en 2022 en tonnes (source : Enquêtes ADA)

Production annuelle de miel par région (tonnes)



Légende des couleurs :

- Moins de 5% de la production nationale
- 5% à 10% de la production nationale
- Plus de 10% de la production nationale

Dans cette saison, des niveaux de production hétérogènes selon les miellées

Selon l'estimation d'ADA France, les miellées qui ont été le plus produites en 2022 sont celles d'Acacia (estimée à 4 931 tonnes), de Colza (estimée à 3 786 tonnes) et de fleurs de printemps (estimée à 3 783 tonnes). En revanche les miellées de sapin (estimée à 485 tonnes) et de tilleul (estimée à 660 tonnes) sont celles qui ont été le moins produites (Cf. Figure 3 et Tableau 1).

Figure 3 : A gauche : Répartition de la production nationale de miel par miellée en 2021, en tonnes (source : Agrex Consulting) A droite : Répartition de la production nationale de miel par miellée estimée en 2022, en tonnes (source : Enquêtes ADA)

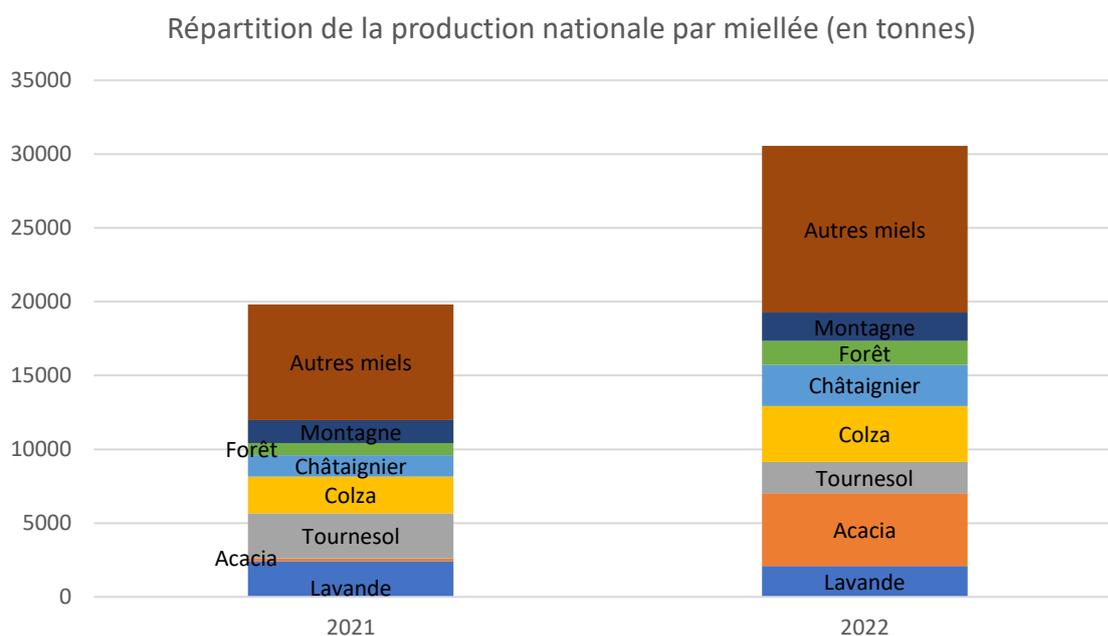


Tableau 1 : Estimation de la quantité de miel produite par miellée en 2022 (source : Enquêtes ADA)

Miellée :	Quantité estimée en 2022 (Tonnes)
Acacia	4 931 tonnes
Colza	3 786 tonnes
Fleurs de printemps	3 783 tonnes
Châtaignier	2 786 tonnes
Tournesol	2 119 tonnes
Lavande	2 104 tonnes
Montagne	1 922 tonnes
Forêt	1 617 tonnes
Tilleul	660 tonnes
Sapin	485 tonnes

Remarque : La sur-représentation des apiculteurs professionnels dans notre échantillon, peut engendrer une surestimation pour chaque miellée lors de notre extrapolation. En effet les amateurs transhument beaucoup moins que les professionnels et produisent moins de miels différents. Du fait du faible nombre de répondants aux enquêtes menées pour les régions Ile-de-France et Normandie, seules les miellées de tournesol, colza, forêt et châtaignier sont prises en compte pour ces deux régions.

Le début de saison a été bon, les miellées de printemps ont été globalement bonnes à très bonnes, notamment la miellée de colza. La miellée d'acacia, a quant à elle, été assez hétérogène selon les zones géographiques et selon les apiculteurs, avec des zones dans lesquelles les acacias ont gelé et d'autres non. Elle est tout de même bien meilleure qu'en 2021, mauvaise année à cause du gel. La miellée de tilleul a également été hétérogène selon la localisation. Par exemple, dans les Hauts-de-France et en Ile de France, les chaleurs élevées au moment de l'ouverture des fleurs des tilleuls, les ont grillées et il n'y a pas eu de nectar, ce qui a provoqué un mauvais rendement pour cette miellée.

Les miellées d'été ont été moyennes.

La miellée de lavande a été variable selon les secteurs : elle a été bonne à excellente dans la Vallée du Rhône, et mauvaise dans le secteur de Valensole (sécheresse) et du plateau d'Albion.

Les miellées de châtaignier et de sapin ont été majoritairement mauvaises à nulles, du fait de la chaleur et de la sécheresse, il y a eu peu de nectar.

La miellée de forêt est certainement sous-estimée, des miels monofloraux ont pu être teintés par du miellat et être considérés comme du miel de forêt.

La miellée de tournesol a été moyenne, avec un gradient nord-sud (meilleurs rendements dans le nord que dans le sud de la France).

La saison s'est terminée tôt en raison de la sécheresse. Les miellées ont été courtes et localisées, certaines se chevauchant.

La Corse a été fortement impactée par la sécheresse cette année, ce qui fait de 2022 une nouvelle année très mauvaise après 2021.

En fin de saison le frelon asiatique était présent sur les ruchers.

Un miel globalement conforme aux attentes des apiculteurs

Globalement, les apiculteurs considèrent les miels produits comme **conformes à leurs attentes**, en termes de qualité.

Certains miels produits dans les zones de **lavande sont teintés par du miellat**. Certains apiculteurs ont donc été obligés de déclasser ces miels pour les qualifier de Miel de Provence (IGP) par exemple. D'autres apiculteurs ont dû faire du tri entre les cadres à l'extraction ou entre les récoltes de leurs différents ruchers pour n'étiqueter en lavande que les lots qui n'avaient pas été teintés par le miellat.

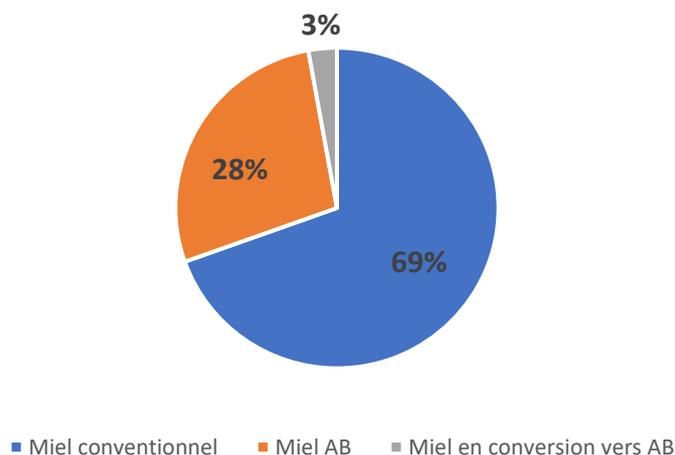
Plus ponctuellement, certains apiculteurs mentionnent une **présence significative de miellat** dans d'autres miels (acacia, tilleul, châtaignier).

Les analyses commandées par les apiculteurs dicteront l'appellation qui sera finalement adoptée pour la vente.

Près d'1/3 du volume de miel est biologique parmi le volume de miel produit par les apiculteurs ayant répondu à l'enquête

Figure 4 : Répartition des volumes de miel produit en biologique et en conventionnel en 2022 (Source : Enquêtes ADA)¹

Répartition des volumes de miel produit en AB et conventionnel en 2022



Dans notre échantillon, en 2022, 28% du miel produit est issu de l'Agriculture Biologique (contre près de 21% en 2021 selon Agrex Consulting) (Cf. Figure 4).

Dans notre échantillon, 23% du miel de lavande est produit sous IGP « Miel de Provence »

Tableau 2 : Répartition des signes de qualité par miellée dans notre échantillon, en pourcentage, en 2022 (source : Enquêtes ADA 2022)

	Acacia	Châtaignier	Colza	Forêt	Lavande	Tilleul	Sapin	Montagne
AB	6%	5%		6%	4,5%	8%	19%	9%
IGP	2%	0,5%		6%	23%	2%	2%	0,5%
AOP		8%					10%	
Marque Parc	5%			0,5%		1%		2%
Marque Régionale		1%	3%		2%		5%	
Label Rouge					8%			

Lecture : Dans l'échantillon des enquêtes ADA 2022, 6% du miel d'acacia produit est sous signe AB.

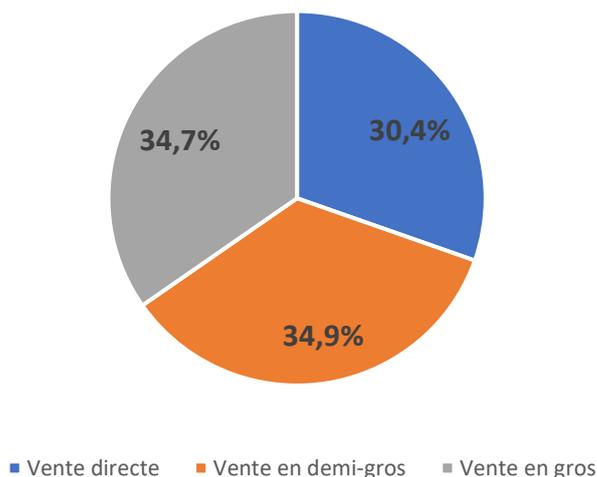
On remarque dans notre échantillon que les miels de lavande et de sapin sont ceux faisant le plus l'objet de vente sous signe de qualité. La proportion des autres miels vendus sous signe de qualité est plus faible (Cf. Tableau 2).

¹ Données issues de l'enquête production des ADA 2022, 605 réponses d'apiculteurs.

Près d'1/3 du volume de miel produit est destiné à la vente directe, un peu plus d'1/3 à la vente en demi-gros et un peu plus d'1/3 à la vente en gros, dans notre échantillon

Figure 5 : Répartition des volumes de miel produits selon les circuits de commercialisation (source : Enquêtes ADA)²

Répartition des volumes de miel produit selon les circuits de commercialisation



Dans notre échantillon, en 2022, 30% du miel est destiné à la vente directe (contre 46% en 2021, selon Agrex Consulting), près de 35% à la vente en demi-gros et près de 35% à la vente en gros (Cf. Figure 5).

Méthode de l'étude

La production a été estimée à partir des **enquêtes production** menées par le réseau des ADA auprès des apiculteurs. Les données ont ensuite été **extrapolées** : le tonnage total estimé vient de la combinaison du rendement moyen à la ruche mise en production (Kg de miel/ruche) estimé via les enquêtes des ADA, du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2021 et du nombre de ruches mises en production par exploitant en 2021 communiqué par Agrex Consulting. A ceci, nous avons appliqué un coefficient correcteur, compte tenu du fait que le taux de remise en production a été plus faible en 2022 qu'en 2021 dans notre échantillon. En effet, à la date de rédaction de ce document, nous n'avons pas connaissance du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2022, et la taille de notre échantillon ne permet pas d'avoir une vue solide du nombre de ruches mises en production en France en 2022, ce qu'estime bien l'enquête Agrex.

Les estimations régionales résultent de la quantité de miel produite par les apiculteurs dont le siège d'exploitation est dans la région. Nous avons obtenu un **trop faible nombre de répondants** à nos enquêtes diffusées en **Normandie et Ile-de-France**. Nous avons donc estimé la quantité de miel totale produite au niveau national en ajoutant la proportion que représentait ces régions en moyenne au cours des 7 dernières années, selon les résultats d'Agrex Consulting.

² Données issues de l'enquête production des ADA 2022, 605 réponses d'apiculteurs.

Présentation de notre échantillon

Tableau 3 : Représentativité des répondants aux enquêtes des ADA en 2022 par rapport au nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL en 2021

Nombre de ruches en hivernage	Nombre de répondants enquêtes ADA 2022	Nombre de répondants enquêtes ADA 2022 / Nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL 2021
Moins de 50 ruches	184	0,3%
50 à 149 ruches	110	4,3 %
150 à 399 ruches	192	9,4 %
Plus de 400 ruches	119	14,7 %
Total plus de 50 ruches	421	7,7 %

605 apiculteurs ont répondu aux enquêtes production du réseau des ADA, diffusées en ligne du 1^{er} septembre au 7 octobre 2022.

Notre échantillon est **peu représentatif des apiculteurs ayant moins de 50 ruches**. En effet les ADA ont diffusé leurs enquêtes auprès de leurs adhérents, qui sont pour l'essentiel des apiculteurs pluriactifs ou professionnels ayant plus de 150 ruches. Les enquêtes ont permis de recueillir les réponses de 421 apiculteurs ayant plus de 50 ruches. Notre échantillon représente 7,7 % du nombre d'apiculteurs déclarés à la DGAL ayant mis en hivernage plus de 50 ruches en 2021 en France métropolitaine (Cf. Tableau 3).

Pour estimer la production des apiculteurs de moins de 50 ruches, nous avons calculé le ratio moyen entre la quantité de miel produite pour cette catégorie au cours des 7 dernières années selon les résultats d'Agrex Consulting, et la quantité produite par les apiculteurs de plus de 50 ruches. Après avoir estimé la production totale de miel des apiculteurs de plus de 50 ruches, nous avons utilisé le ratio calculé précédemment pour estimer la production issue des apiculteurs de moins de 50 ruches.

Les estimations de la production par miellée, par signe de qualité et par mode de commercialisation s'appuient quant à elles sur les enquêtes des ADA, à partir des proportions relevées dans notre échantillon. De ce fait, l'extrapolation de la production par miellée présente un important risque de surestimation, les professionnels étant sur-représentés dans notre échantillon et les amateurs transhumant beaucoup moins.

Les éléments explicatifs du niveau de la production 2022 sont issus des dires des experts du réseau des ADA.

Les chiffres estimés dans cette étude sont à prendre avec précaution, **il s'agit d'une première estimation**.

Remerciements : Un grand merci à tous les apiculteurs ayant répondu aux enquêtes sur la production de miel 2022 et à l'ensemble du réseau des ADA-ITSAP, qui s'est coordonné pour l'élaboration des questionnaires et leur diffusion. Merci à l'ITSAP pour la coordination de l'harmonisation des enquêtes. Merci également à FranceAgriMer et à Agrex Consulting de nous avoir donné accès aux données de leur enquête 2021.

Sources : Etudes de l'observatoire de la production de miel et de gelée royale 2021, Agrex Consulting, FranceAgriMer.